

*Le Comité syndical du SICED BRESSE NORD s'est réuni à la salle des Fêtes de Serley le 18 Mars 2021 à 18H15.*

<i>Nombre de conseillers en exercice : 93</i>	<i>Nombre de conseillers excusés : 9</i>
<i>Nombre de conseillers présents : 62</i>	<i>Nombre de conseillers absents : 10</i>
<i>Nombre de pouvoirs : 11</i>	

Secrétaire de séance : M. MERCEY BON Jean Claude

***Monsieur le Président ouvre la séance à 18h20. Madame ZAIDI, Trésorière, ainsi que la presse de leur présence.***

***1) Approbation du procès-verbal du 3 Décembre 2020***

Le Président demande à l'assemblée si elle est d'accord pour adopter le procès-verbal du comité syndical du 3 Décembre 2020.

Le compte rendu est **adopté à l'unanimité**.

***2) Informations et comptes rendus divers***

***a) Marchés***

***1. Marché tri-conditionnement : Du 01/01/21 au 31/12/21 renouvelable en 2022 par période de 6 mois.***

Une seule offre reçue de la société Bourgogne Recyclage/ BEAUNE

Tarifs du tri des emballages à la tonne HT pour 2021, identiques au marché précédent 2019-2020.

- Emballages plastiques : 235 €/T
- Cartonnettes et journaux magazines, ELA: 35.50 €/T
- Emballages acier-aluminium : 95.60 €/T

Cours du rachat des journaux revues, magazines en baisse :

Valeur plancher €/tonne qui passe de 50 à 30 €

***2. Marché Location entretien vêtements de travail : Du 01/03/2021 au 28/02/2022 avec reconductions possibles jusqu'au 28/02/2024***

Le SICED a reçu 2 offres :

- Groupe ELIS Bourgogne Franche Comté : offre reçue irrégulière (Téléchargement BPU non conforme sur la plate-forme dématérialisée de publication des marchés)

- Société ANETT Auvergne : offre pour un montant mensuel de 690€ HT comprenant la location et l'entretien des vêtements haute visibilité.

La société ANETT a été retenue.

### 3. **Marché carburant : Du 01/03/2021 au 30/04/2022**

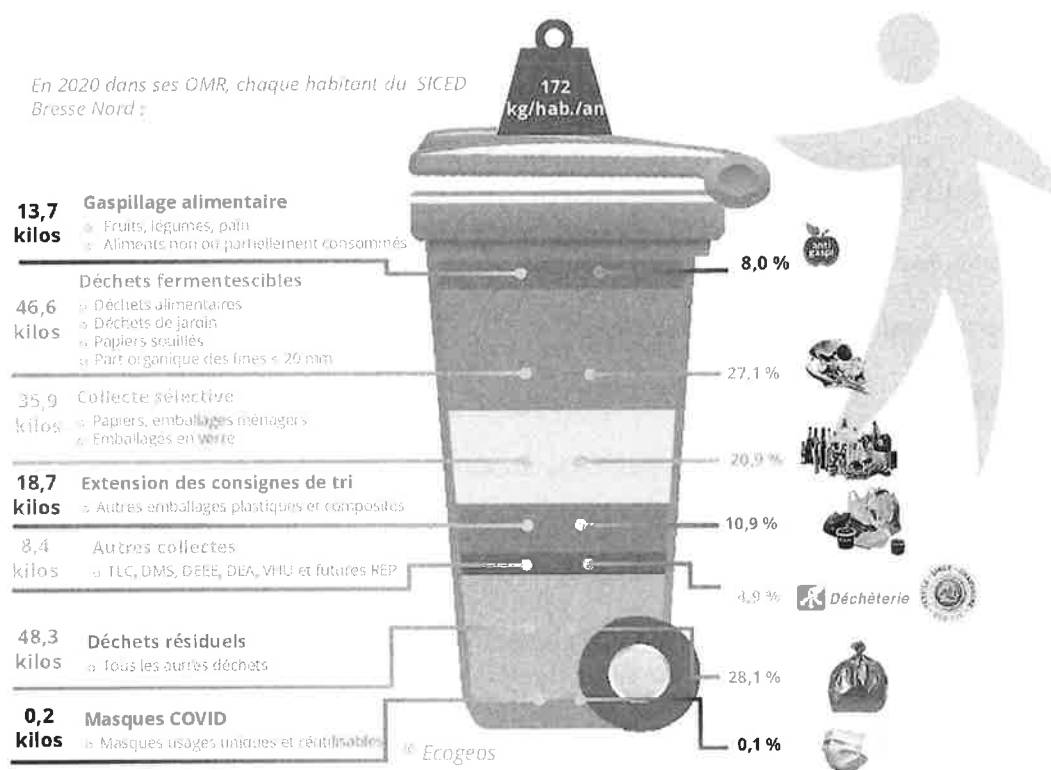
Une offre a été reçue de la société CHARVET LA MURE BIANCO / LYON

- Gazoil supérieur : prix au litre avec remise : 1.365 €/litre
- GNR : avec remise 0.80€ / litre

#### b) **SMET 71**

Des caractérisations ont été effectuées sur l'ensemble des collectivités adhérentes et notamment pour le SICED (10 tournées caractérisées). Les résultats sont en annexe 1

#### Résultats de la caractérisation pour le SICED :



Depuis le 01/02/2021, une pénalité forfaitaire de 150 €HT/ benne est appliquée par le SMET lorsque des déchets interdits sont constatés dans une benne (ex : Déchets d'activité de soin à risques infectieux, déchets d'emballages cartons, plastique, acier-alu., déchets explosifs combustibles y compris contenants vides, pneus..)

Il est prévu une extension des consignes de tri et un contrôle des poubelles par une entreprise.

### 3) *Questions traitées*

#### a) *Horaires déchetteries*

Afin d'avoir une meilleure souplesse au niveau de l'organisation du personnel en charge du gardiennage des déchetteries et notamment en cas d'absences, congés, maladie ; il vous est proposé de modifier les horaires du mercredi pour les déchetteries de Pierre de Bresse et Saint Martin en Bresse : les horaires du mercredi après-midi pourraient être décalés au mercredi matin.

Une communication en direction des usagers sera faite en amont.

Le règlement des déchetteries sera à modifier.

Mise en place en Juillet 2021.

**Adoption à l'unanimité.**

#### b) *SMET*

Adhésion à la démarche territoriale pilotée par le SMET 71 pour la création d'un centre de tri mutualisé sur le site de Torcy intégrant l'extension des nouvelles consignes de tri plastique.

Exposé de Monsieur Didier FICHET.

Le SMET 71 fera les investissements et confiera l'exploitation à un prestataire.

Actuellement sur le SICED, on ne mélange pas les papiers/cartons avec l'aluminium et le plastique est ramassé à part.

Le centre de tri de Torcy devrait être opérationnel en 2023.

Il est proposé à l'assemblée d'adhérer à la démarche territoriale pilotée par le SMET 71 et de prévoir la distinction au niveau du tri entre matériaux fibreux et non fibreux.

En cas de non-respect, CITEO supprimera les aides au SICED qui s'élèvent à 250000/300000€.

**Adoption à l'unanimité.**

#### c) *Centre de gestion 71*

Le SICED a conclu avec le CDG une convention en date du 18/07/2018 lui confiant la mission de médiation préalable obligatoire en cas de litige avec ses agents (Dispositif instauré suite à la loi 2016-1547 du 18/11/2016 et décret d'application 2018-101 du 16/02/2018). Cette mission d'expérimentation a été prolongée jusqu'au 31/12/21 par le décret du 2020-1303 du 27/10/20.

Un avenant de prolongation de la convention initiale est proposé.

**Adoption à l'unanimité (Cf. avenant de prolongation en annexe 2)**

Le CDG propose aux collectivités dans le respect de leur autonomie de gestion la possibilité de contractualiser pour des prestations facultatives (notamment pour les emplois saisonniers). Une convention est proposée.

**Adoption à l'unanimité (Cf. Convention CDG en annexe 3)**

**d) OCAD3E**

Proposition de conventions à passer avec l'organisme OCAD3E pour continuer l'enlèvement des DEEE et les lampes en déchetteries et obtenir en compensation un soutien financier. (soutien de 26 595€ en 2020).

**Adoption à l'unanimité.**

**e) Compte de gestion 2020**

Le compte de gestion du Trésorier doit être voté avant le compte administratif du Président.

Les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif.

**Adoption à l'unanimité.**

**f) Compte administratif SICED**

**Adoption à l'unanimité (Cf. Annexe 4)**

**g) Compte administratif SPANC**

**Adoption à l'unanimité (Cf. Annexe 5)**

**h) Proposition du Budget 2021 du SICED**

Présentation du Budget principal (par le Président).

La proposition de budget 2021 est équilibrée :

- Pour la section fonctionnement à 3 318 452,00 €
- Pour la section d'investissement à 891 840,00 €

**Adoption à l'unanimité (Cf. Annexe 6)**

Présentation du Budget SPANC (par le Président).

La proposition de budget 2021 est équilibrée :

- Pour la section fonctionnement à 254 206,00 €
- Pour la section d'investissement à 12 881,00 €

**i) Proposition du Budget 2021 du SPANC**

Présentation de la proposition de budget SPANC par le Président.

**Adoption à l'unanimité (Cf. Annexe 7)**

**j) Taux TEOM 2021**

Les nouveaux taux sont proposés par le Président :

Taux 1 (porte à porte) : 10.47 %  
Taux 2 : (point de regroupement) : 7.89 %

**Adoption à l'unanimité.**

***k) Personnel***

Pour les besoins du service :

- Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique à temps non complet de 21 à 23 heures.
- Suite à une demande d'un agent pour des raisons personnelles, modification de la durée d'un poste d'adjoint technique de 35h à 29 heures hebdomadaires.
- Suite à un départ en retraite, suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe et en contrepartie la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 01 mai 2021.

Le tableau des effectifs est à modifier en conséquence.

**Adoption à l'unanimité du nouveau tableau des effectifs.**

La séance est levée à 20h.

Le secrétaire de séance  
Jean Claude MERCEY BON



